



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences à Chanteloup-les-Vignes

Question au Gouvernement n° 2354

Texte de la question

VIOLENCES ÀCHANTELOUP-LES-VIGNES

M. le président. La parole est à Mme Valérie Lacroute.

Mme Valérie Lacroute. Monsieur le Premier ministre, nous avons été nombreux à être particulièrement choqués par la légèreté avec laquelle vous avez considéré...

M. Patrick Hetzel. Eh oui !

Mme Valérie Lacroute. ...les agressions criminelles de Chanteloup-les-Vignes, samedi soir.

Quand des policiers sont caillassés et violemment attaqués au mortier d'artifice, quand un bâtiment culturel de la ville est incendié, il ne s'agit pas d'agissements d'une « petite bande d'imbéciles et d'irresponsables », comme vous les avez qualifiés, mais d'actes criminels qu'il faut réprimer avec fermeté.

M. Pierre Cordier. Très juste !

Mme Valérie Lacroute. Vous le savez, monsieur le Premier ministre, les mots ont un sens. Les vôtres ont donné l'impression de minimiser ou de banaliser les faits. C'est un message particulièrement inapproprié que vous avez adressé aux forces de l'ordre et aux pompiers, à qui je veux rendre hommage et dont le métier devient chaque jour plus dangereux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.)*

À Mantes-la-Jolie, à Chanteloup-les-Vignes et dans d'autres territoires de la République, ils sont pris à partie ou agressés, voire victimes de véritables guets-apens.

Monsieur le Premier ministre, regrettez-vous vos mots ? Au-delà de ces mots, quelles mesures comptez-vous prendre pour sortir de cet angélisme et restaurer l'ordre public ? Comment comptez-vous vous attaquer à cette délinquance, à cette criminalité qui est bien souvent le fait d'individus mineurs et multirécidivistes ? Êtes-vous prêts, comme le demandent les députés Les Républicains, à abaisser la majorité pénale à seize ans pour éviter que certains ne profitent de leur âge pour bafouer les lois en toute impunité ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Raphaël Schellenberger. Le Premier ministre de la déliquescence !

M. Pierre-Henri Dumont. Et des sauvageons !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Lorsque j'ai évoqué une « petite bande d'imbéciles », j'ai probablement utilisé une figure de style, qui est une litote. Lorsque je dis qu'en posant la question de la façon dont vous le faites, vous mettez le sujet à la hauteur des enjeux, je pratique probablement l'antiphrase. (*Sourires et applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Raphaël Schellenberger. C'est minable !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Je veux vous dire, madame la députée, que le choix du champ lexical appartient à chacun des individus.

M. Marc Le Fur. On n'est pas à une séance de l'Académie !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Sur vos bancs, peut-être aurait-on parlé, il y a quelques années, plutôt que d'une « petite bande d'imbéciles », de « racailles »...

M. Pierre Henriet. Et de karcher !

M. Édouard Philippe, Premier ministreet, sur certains autres bancs, de « sauvageons ». (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Peut-être avez-vous noté que le président du conseil départemental des Yvelines, un homme honorable – il est de votre parti –, a parlé de « crétins ». (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Chacun utilise le champ lexical qu'il souhaite. L'important ce n'est pas le terme, ce sont les actes.

M. Raphaël Schellenberger. Agissez, alors !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. C'est ce que nous faisons. Et je préférerais que la question porte sur les actes...

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues !

M. Édouard Philippe, Premier ministreplutôt que sur les adjectifs. Je crois que la République s'en trouverait grandie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Les actes commis sont effectivement criminels. D'ailleurs, deux des auteurs présumés ont été appréhendés, soumis à la justice et seront évidemment, je l'espère, jugés et punis.

M. Bruno Bilde. Ou libérés ?

M. Édouard Philippe, Premier ministre . Il est normal qu'il en aille ainsi. Les ministres et moi-même avons dit notre solidarité aux élus, à la population marquée à juste titre par la violence qui s'est manifestée samedi soir et par l'incendie criminel qui a frappé l'équipement culturel que vous avez évoqué.

Ce qui compte, ce sont effectivement les moyens que nous mettons à la disposition des élus et au service de l'État pour lutter contre ces agissements criminels. Lorsque nous luttons contre les trafics – je sais que vous le savez –, nous dérangeons les bandes et les quartiers. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Cela se voit et cela se traduit forcément par des réactions. C'est ce qui se passe notamment à Chanteloup. Lorsque nous décidons de dédoubler les classes, de recruter des policiers, de doubler le budget de l'ANRU – ce que certains n'avaient pas fait –, nous donnons aux élus locaux les moyens de penser le développement de leur

commune, d'essayer de construire des solutions adaptées à leur territoire, pour éviter que des zones de non-droit ne prévalent et ne se développent. C'est un combat de tous les instants. Nous sommes déterminés à le livrer. Pas l'État tout seul,...

M. Pierre Cordier. Heureusement !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. ...mais l'État et les collectivités territoriales. Je note d'ailleurs que les contacts qui ont été pris entre les ministres et la maire de Chanteloup-les-Vignes ont été parfaitement respectueux et évidemment motivés par l'idée de travailler en commun pour trouver rapidement les bonnes solutions.

Mme Valérie Lacroute. Heureusement !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Au-delà des polémiques sur les mots – dont je veux bien concevoir qu'elles relèvent de la nature du jeu politique –, l'important est ce que nous faisons tous ensemble pour faire prévaloir l'ordre et la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Lacroute.

Mme Valérie Lacroute. Juste une remarque : ce n'est pas ce matin, quand les délinquants dormaient, que vos ministres auraient dû se trouver sur le terrain (*Exclamations sur les bancs des groupes LaREM et MODEM*), ils devraient plutôt s'y trouver le soir, aux côtés des Français qui ont peur et qui ont besoin d'une réponse qui aille au-delà des simples mots. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Rémy Rebeyrotte. Démagogie !

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Lacroute](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2354

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2019](#)